



# État de la recherche

## Traumatisme cérébral et toxicomanie chez les délinquants

**Mots-clés :** *Traumatisme cérébral, toxicomanie, délinquants, prison*

### Ce que nous avons examiné

La recherche a depuis longtemps montré qu'il existait un lien entre la toxicomanie et le comportement criminel. Cependant, les liens entre le traumatisme cérébral, la toxicomanie et la criminalité, la prévalence des traumatismes cérébraux en milieu correctionnel et les besoins particuliers des délinquants ayant subi un traumatisme cérébral sont complexes et mal compris. Nous avons approfondi les connaissances actuelles sur les traumatismes cérébraux et la consommation des substances chez les délinquants par une courte analyse documentaire.

### Ce que nous avons trouvé

Les traumatismes cérébraux et la toxicomanie sont étroitement liés<sup>1</sup>. Ce lien entre les traumatismes cérébraux et la toxicomanie mène à un problème de santé publique considérable, étant donné que la toxicomanie aggrave le traumatisme. La coexistence de la toxicomanie et d'un traumatisme cérébral a été bien documentée dans le milieu correctionnel<sup>2</sup>. Pourtant, nous en savons peu sur la façon dont les traumatismes cérébraux et la toxicomanie interagissent et sur la mesure dans laquelle cette interaction pourrait avoir une incidence sur le comportement criminel<sup>3</sup>.

Des études de prévalence donnent à penser qu'il y a beaucoup plus de cas de traumatisme cérébral chez les délinquants que dans la population en général. Des études portant sur des prisons et des centres de détention américains indiquent que de 25 à 87 % des détenus ont déclaré avoir subi un traumatisme cérébral<sup>4</sup>. En tout, 23 % des détenus admis dans un programme de traitement de délinquants en Ontario avaient des antécédents bien documentés de traumatisme cérébral<sup>1</sup>. Par ailleurs, 82 % des détenus des prisons australiennes ont déclaré avoir déjà subi un traumatisme cérébral et, pour 79 % d'entre eux, s'être évanouis. Les cas de traumatismes cérébraux multiples étaient également élevés : 43 % des détenus ont déclaré avoir subi au moins quatre de ces traumatismes<sup>2</sup>.

Les données probantes donnent à penser que certaines déficiences, comme la difficulté à maîtriser les impulsions et les tendances agressives des personnes ayant subi un traumatisme cérébral ont un rôle à jouer en ce qui a trait au comportement violent et nuisible<sup>5</sup> et pourraient accroître le risque de participation à des activités criminelles<sup>1</sup>.

Une fois le délinquant incarcéré, les difficultés comportementales associées au traumatisme cérébral, comme le déficit de l'attention, les troubles de la mémoire, l'irritabilité, la maîtrise de la colère et diverses difficultés

liées à l'inhibition ou à l'impulsivité peuvent avoir une incidence importante sur la capacité du délinquant d'entreprendre une réinsertion sociale et de participer aux programmes<sup>6</sup>. Du fait qu'ils ont de telles difficultés émotionnelles et comportementales, il est extrêmement difficile pour ces personnes de s'adapter au milieu carcéral.

### Ce que cela signifie

La recherche révèle qu'il faut faire des études portant sur la prévalence des traumatismes cérébraux au sein du système correctionnel. Pour améliorer la compréhension des besoins en matière de réinsertion sociale des personnes ayant subi un traumatisme cérébral et pour garantir que les programmes destinés à ces personnes permettent réellement de réduire le taux de récidive, il est essentiel de repérer les délinquants présentant un traumatisme cérébral et de mener d'autres études concernant l'interaction complexe entre les traumatismes cérébraux, la toxicomanie et la criminalité.

### Bibliographie

- (1) COLANTONIO A., V. STAMENOVA, C. ABRAMOWITZ, D. CLARKE et B. CHRISTENSEN. « Brain injury in a forensic psychiatry population », *Brain Injury*, décembre 2007, vol. 21, n° 13-14, p. 1353-1360.
- (2) SCHOFIELD P.W., T.G. BUTLER, S.J. HOLLIS, N.E. SMITH, S.J. LEE et W.M. KELSO. « Neuropsychiatric correlates of traumatic brain injury (TBI) among Australian prison entrants », *Brain Injury [BI]*, décembre 2006, vol. 20, n° 13-14, p. 1409-1418.
- (3) KOLAKOWSKY-HAYNER S.A. et J.S. KREUTZER. « Pre-injury crime, substance abuse, and neurobehavioural functioning after traumatic brain injury », *Brain Injury [BI]*, janvier 2001, vol. 15, n° 1, p. 53-63.
- (4) CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION (CDC). *Traumatic Brain Injury in Prisons and Jails*, 2009.
- (5) MAGALETTA P.R. et P.M. DIAMOND. « The Brain Behind Bars: Perspectives on Injury and Aggression », *Corrections Today*, octobre 2007, vol. 69, n° 5, p. 135-136.
- (6) SLAUGHTER B., J.R. FANN et D. EHDE. « Traumatic brain injury in a county jail population: prevalence, neuropsychological functioning and psychiatric disorders », *Brain Injury*, septembre 2003, vol. 17, n° 9, p. 731.

**Préparé par :** Pamela Forrester et Flora I. Matheson

### Pour nous joindre

Centre de recherche en toxicomanie  
Direction de la recherche  
902-838-5900  
[recherche.toxicomanie@csc-scc.gc.ca](mailto:recherche.toxicomanie@csc-scc.gc.ca)

